

Activités de Noël à Saint-Jude

Cérémonie d'illumination du sapin :

Le 4 décembre dernier se tenait la 5^{ème} édition de la cérémonie d'illumination du sapin de Saint-Jude. C'est avec énormément de joie que nous pouvons affirmer que l'évènement a été un succès. Beaucoup de gens se sont joint à nous pour chanter, profiter du feu de camp, déguster des collations sucrées et admirer

notre beau sapin. Bon nombre des participants ont également apporté des décorations personnalisées pour embellir le sapin !

Cette activité fut commanditée et possible grâce à Tim Hortons

(2505, boul. Casavant Ouest) qui a offert les timbits, incluant des sortes exclusives ! Merci à Carrosserie Yamaska pour sa contribution pour les décorations et fournitures ainsi que de l'aide en personne pour les préparatifs le jour J. Nous tenons à remercier Anolise et sa famille pour le prêt du foyer, monsieur Bourgault pour l'initiation des chants, Céline Proulx pour l'aide au bar de sucrerie et un gros merci à Pauline Lhuillier, bénévole organisatrice de l'évènement. Finalement, un remerciement à toutes les personnes ayant participé, car sans vous, la magie n'aurait pas été au rendez-vous.



Bazar de Noël :

Samedi 27 novembre s'est tenu le bazar de Noël de Saint-Jude. Sur place, il était possible d'acheter divers produits : objets de décoration, vêtements, jouets pour enfants, etc. Merci à toutes les personnes qui ont participé, en louant une table ou en visitant le bazar.



Parcours de Noël :

Dimanche 5 décembre, nous avons eu la chance d'avoir la visite du Père Noël et ses lutins pour le parcours de Noël. La salle communautaire s'est transformée en véritable village du Père Noël pour l'occasion. Les enfants ont reçu plusieurs petites surprises, en provenance du Pôle Nord, de quoi mettre le sourire sur tous les visages.

Un gros merci aux Entreprise Brazeau pour le don ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont participé à l'élaboration de l'évènement et en ont assuré le bon déroulement.



Tous vos articles devront nous parvenir pour le 1er de chaque mois avant 16h au bureau municipal à l'adresse suivante : 940, rue du Centre, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0 ou par courriel : sj.loisirs@mrcmaskoutains.qc.ca. Consultez notre site web : www.saint-jude.ca.

Tarifs pour la publication dans le journal Le Rochvillois

(pour 11 parutions)

Vous êtes en affaires et vous désirez vous faire connaître et cibler la population de Saint-Jude? Contactez le bureau municipal pour insérer votre carte professionnelle dans

Le Rochvillois.

Téléphone : 450-792-3855 poste 8001.

Carte professionnelle 50\$ /année pour 11 parutions. Est incluse dans ce coût : un plein page annuellement. Vous pourrez déterminer la date de parution de la page au moment qui vous convient.

Publicité	Tarifs
Carte professionnelle standard	50\$ /année
Espace de 2 cartes professionnelles	75\$ /année
1/2 page de publicité + 1 page complète	200\$ /année
1 page complète de publicité	300\$ /année
1 page de publicité pour une parution	40\$ /année
1/2 page de publicité pour une parution	20\$ /année
1/4 page de publicité pour une parution	10\$ /année
1/4 page de publicité annuelle	100\$ /année
Abonnement postal au journal	30\$ /année

Un Mariage en vue? Une fête de famille à célébrer?

Saviez-vous que vous pouvez louer des

locaux du centre communautaire?

Un Tarif est appliqué pour la location des locaux du centre communautaire. Cependant, les locaux sont Prioritairement utilisés, et ce, sans frais, par les organismes à but non lucratif de la municipalité de Saint-Jude. Il s'agit de s'adresser au bureau municipal au 450-792-3855 poste 3 pour réserver et de signer un contrat de location. À ces montants, il faut ajouter les taxes en vigueur.

Tarif pour la location des locaux du centre communautaire :

Local	Tarif 1-100 personnes
Salle Roger-Roy	
-sans musique, sans danse	150.00 \$
-avec musique, sans danse	170.00\$
-avec musique, avec danse	190.00\$
Cuisinette seulement	45.00\$
Salle des patineurs	85.00\$
Non-résidents	+60.00\$

Annick Corbeil, mairesse - responsable du comité d'action local

Sylvain Lafrenaye, délégué à la régie d'Aqueduc Richellieu Centre -délégué au comité de voirie Francis Grégoire, délégué à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains - délégué au comité consultatif d'urbanisme

Anolise Brault, délégué auprès de la Maison des Jeunes, de la jeunesse, à l'école et des questions familiales - délégué à la protection de l'environnement

Richard Hébert, délégué substitut à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains -délégué pour siéger sur le comité intermunicipal concernant l'entente incendie avec la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville - délégué au comité de protection civile.

Jacynthe Potvin, titre de délégué à la FADOQ, responsable du suivi MADA, responsable de la culture et du patrimoine, de l'Afféas et de la bibliothèque

Pierre Letendre, délégué auprès des Loisirs de St-Jude et responsable des loisirs et des sports - délégué auprès de la Sûreté du Québec

Personnel du bureau municipal

Julie Clément, directrice générale - dgstjude@mrcmaskoutains.qc.ca (poste 8002)

Luc Laberge, directeur général adjoint – (poste 8022)

Myriam Fournier – agente au service à la clientèle - adminstjude@mrcmaskoutains.qc.ca (poste 8001)

Sophie Beaudreau, agente de soutien administratif - munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca (poste 8023)

Janie Brunelle, coordonnatrice des loisirs – sj.loisirs@mrcmaskoutains.qc.ca (poste 8003)

Luc Munier, inspecteur en bâtiment - inspecteurstjude@mrcmaskoutains.qc.ca (mercredi et vendredi) – poste (8004)

Darwin Suffard (lundi et vendredi) – inspecteurstjude@mrcmaskoutains.qc.ca (poste 8004)

David Jacob, responsable de la voirie (poste 8009)

Bureau principale

940 rue du Centre
Téléphone : 450-792-3855
Télécopieur : 450-792-3828
Courriel : munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca
Site internet : www.saint-jude.ca
Heure d'ouverture :
Lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 16h

Service de sécurité incendie 9-1-1

1427 rue Ste-Catherine
Directeur intérimaire : M. Francis Grégoire

Local des loisirs

922 rue du Centre

Centre communautaire

930 rue du Centre
Téléphone : 450-792-3855

Bibliothèque

926 rue du Centre
Téléphone : 450-792-3855 poste 8005
Courriel : biblio-st-jude@hotmail.com

Maison des jeunes

1426 rue Saint-Pierre
Téléphone : 450-250-2488
Courriel : mdj4vents@hotmail.com

Fabrique ou Église Saint-Jude

931 rue Saint-Édouard
Téléphone : 450-792-3855
Curé : Pierre Cordeau

Fadoq

930 rue du Centre
Téléphone : 450-250-2485
Télécopieur : 450-924-0953
Courriel : info@fadoqstjude.com
Site internet : www.fadoqstjude.com

École aux quatre-vents (édifice Saint-Jude)

1441 rue Saint-Pierre
Téléphone : 450-773-0260

Bureau de poste (Saint-Bernard-de-Michaudville)

405 rue Principale
Téléphone : 450-792-3266
Heures d'ouverture : lundi au vendredi de 9h à 11h30
lundi, mardi, mercredi et vendredi de 16h à 17h30
jeudi de 17h30 à 19h

CLSC Saint-Jude

938 rue du Centre
Téléphone : 450-768-1200
Heure d'ouverture : mercredi de 8h à 12h

Prélèvements de 8h20 à 10h sur rendez-vous (infirmier-ère surplace, service de prise de sang et autres)

La clinique de vaccination des bébés est ouverte les 3es mardis du mois en avant-midi au CLSC de Saint-Jude. Pour prendre un rendez-vous, il s'agit de contacter le centre de rendez-vous du CLSC au 450-778-2572 poste 6003.

SPAD Drummondville (plainte de chien et médaille pour chien)

1605 rue Janelle
Téléphone : 1-855-472-5700

Liens d'intérêt

Centre d'intervention de crise

450-774-6952
1-844-774-6952 (sans frais)
www.contactry.qc.ca

Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

450-774-2350
www.regiedesdechets.qc.ca

Dépôt des matières recyclables

1880 rue Brouillette, Saint-Hyacinthe

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

450-773-8401
www.cssh.qc.ca

MRC Maskoutains

450-774-3141
www.mrcmaskoutains.qc.ca

Transport adapté

450-774-8810
mmartel@mrcmaskoutains.qc.ca

Transport collectif

450-774-3173
tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca

Régie d'acqueduc

450-792-2001

Réseau Internet Maskoutains

450-250-5050
www.rimaskoutain.com

TAXES MUNICIPALES 2021

- 1^{er} versement : 1^{er} mars 2021
- 2^e versement : 1^{er} juin 2021
- 3^e versement : 1^{er} septembre 2021

Chronique de votre Maire

Cher Rochvillois et Rochvilloise

Les élections étant derrière nous, il est maintenant temps de travailler, et j'aurai besoin de vous !

La gestion d'une municipalité est un travail d'équipe.

Vous êtes mes yeux et mes oreilles.

Vous avez de bonnes idées, des insatisfactions et vous voyez des améliorations possibles ?

Je suis là pour vous ! Annick Corbeil

Café du Maire



Le dimanche aux 2 semaines.

À 10h, dans la cuisine du Centre communautaire

Le 16 et le 30 janvier, 13 et 27 février, 13 et 27 mars, 10 et 24 avril.

**Le bureau
municipal sera
fermé du 20
décembre au
2 janvier
inclusivement.**

COLLABORATION DES CITOYENS ET CITOYENNES DEMANDÉE!!

**** LE TEMPS HIVERNAL EST À NOTRE PORTE ET CHAQUE PETIT GESTE COMPTE!! ****

Merci de ne pas stationner votre véhicule dans les rues de la municipalité de Saint-Jude entre minuit et 7h00, du 1er novembre au 31 mars inclusivement

Il est interdit de stationner en tout temps sur la rue Saint-Pierre entre les rues Cusson et du Centre.

Veuillez ne pas installer vos bacs de collecte dans la rue mais, en bordure seulement.

Si votre panier de Basketball est encore dans la rue, veuillez le retirer pour faciliter le déneigement.

Nous vous remercions de votre compréhension!!

Chronique de l'inspecteur

Ai-je besoin d'un permis ?

Pour éviter toutes amendes (\$), prévenez le Service de l'urbanisme et de l'environnement de la municipalité avant la réalisation de certains travaux sur votre propriété. Nul ne peut effectuer les travaux suivants, sans avoir au préalable obtenu un permis de construction ou un certificat d'autorisation de la part de l'inspecteur municipal:

- a) Construction ou l'agrandissement d'un bâtiment principal;
- c) Construction d'un bâtiment accessoire (remise, garage, piscine, spa, pergolas, mur de soutènement, etc.)
- d) Construction d'une installation septique;
- e) Construction d'une installation de prélèvement d'eau;
- f) Construction en zone inondable.
- g) Démolir une construction;
- h) Procéder à des travaux de déblai ou remblai;
- i) Installer une piscine hors terre ou creusée, un spa;

Les travaux mentionnés ci-haut sont à titre d'exemple. Pour de plus ample informations, communiquez avec l'inspecteur de la municipalité.

450 792-3855, poste 8004

inspecteurstjude@mrcmaskoutains.qc.ca



Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

NOS CONSEILS POUR LES FÊTES



ARBRE DE NOËL

- Installez votre sapin naturel ou artificiel loin d'une source de chaleur (plinth électrique, chauffeuse, foyer, etc.).
- Placez le sapin naturel dans un récipient rempli d'eau et arrosez le pied de l'arbre tous les jours.
- Surveillez la collecte de votre municipalité après les Fêtes pour vous défaire de votre sapin naturel écologiquement.
- Choisissez un sapin artificiel plutôt qu'un sapin naturel pour diminuer les risques d'incendie.



LUMIÈRES DÉCORATIVES

- Choisissez des lumières homologuées CSA ou ULC. Vérifiez si elles sont en bon état et installées selon les directives du fabricant.
- Éteignez-les la nuit ou avant de quitter votre résidence.



BOUGIES

- Ayez toujours à l'œil les chandelles allumées.
- Placez vos bougies sur une surface stable et loin de toute matière inflammable.
- Gardez-les hors de la portée des enfants et des animaux.
- Éteignez toutes les bougies avant de quitter une pièce ou votre domicile.
- Privilégiez les bougies DEL pour une utilisation sans risque.



CUISINE DES FÊTES

- Évitez toutes distractions lorsque vous faites cuire des aliments (sortir fumer, parler au téléphone, consulter les médias sociaux, etc.).
- Ne rangez pas d'objets dans le four ou sur la surface de cuisson.
- Éloignez les enfants de la cuisinière.
- Prenez soin de bien éteindre les appareils de cuisson avant de quitter la pièce ou votre domicile.



AVERTISSEURS DE FUMÉE ET PILES

- Il est important d'avoir un avertisseur de fumée en bon état par étage.
- Pensez à prévoir des piles supplémentaires afin de ne jamais prendre celles de vos avertisseurs pour mettre dans les appareils ou jouets à piles.
- Choisissez un avertisseur de fumée avec une pile au lithium d'une durée de 10 ans afin de vous assurer d'être en sécurité à plus long terme.



APPAREIL DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE PORTATIF

- Branchez l'appareil directement dans la prise.
- Utilisez toujours un appareil homologué CSA ou ULC.
- Éteignez-le la nuit ou avant de quitter votre résidence.
- Éloignez de l'appareil toute matière inflammable dans un rayon de un mètre.



RALLONGES ÉLECTRIQUES

- Utilisez des cordons de rallonge homologués CSA ou ULC.
- Ne surchargez pas le circuit électrique. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.
- Remplacez tout cordon endommagé ou dégageant de la chaleur.



SORTIES ET VOIES D'ACCÈS

- Dénéigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres après chaque chute de neige.
- Assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties sont dégagées.



CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes dehors dans un contenant métallique muni d'un couvercle en métal.
- Gardez la chaudière de cendre à un minimum de un mètre de toute matière combustible.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.



BRÛLEUR À FONDUE

- Posez le brûleur sur une surface stable qui supporte la chaleur.
- Ne le remplissez jamais lorsqu'il est chaud. Utilisez plutôt un second brûleur.
- Privilégiez un poêle à fondue électrique.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Quebec.ca/prevention-incendies

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Jude, tenue le 4 octobre 2021 à 20h00 au Centre communautaire, sis au 930 rue du centre à Saint-Jude.

4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des comptes du mois avec les faits saillants suivants :

SOMMAIRE SEPTEMBRE	
Salaires nets	32 231.43 \$
Comptes du mois déjà payés	71 475.10 \$
Comptes du mois à payer	61 252.85 \$
SOUS-TOTAL	165 040.38 \$

TRANSFERTS DE FONDS (au 30 septembre 2021)

NO. COMPTE	DÉPARTEMENT	NOM DU COMPTE	DÉBIT	CRÉDIT
213 000 284	Administration	Cont Employeur ass collec	60.00 \$	
213 000 341	Administration	Publicité	93.00 \$	
213 000 413	Administration	Vérification	879.00 \$	
213 000 414	Administration	Administration et informatique	402.00 \$	
213 000 454	Administration	Formation et perfectionnement	3 489.00 \$	
213 000 494	Administration	Cotisations	476.00 \$	
213 000 670	Administration	Papeterie abonnement	685.00 \$	
222 000 411	Sécurité incendie	Services professionnels	5 995.00 \$	
222 200 525	Sécurité incendie	Ent. Et rep véhicules	10 366.00 \$	
222 200 959	Sécurité incendie	Entente pince désincar.	734.00 \$	
223 000 670	Sécurité civile	Fournitures SC	2 308.00 \$	
229 300 452	Autres	SPA	277.00 \$	
232 000 455	Voirie municipale	Immatriculation	506.00 \$	
241 400 635	Traitement des eaux usées	Produits chimiques TEU	1 626.00 \$	
269 000 699	Autres	Comité d'embellissement	408.00 \$	
270 120 423	Centre communautaire Ass.	Responsabilité publique	336.00 \$	
270 150 522	Parcs et terrains de jeux	Ent. et rep parc	1 273.00 \$	
270 195 281	Loisirs intermunicipales	Assurance-vie coord.	16.00 \$	
270 230 672	Bibliothèque	Médiathèque	27.00 \$	
211 000 346	Conseil	Congrès délégation		1 335.00 \$
213 000 212	Administration	Régime de retraite		2 100.00 \$
213 000 282	Administration	Assurance salaire admin		1 000.00 \$
213 000 283	Administration	Assurance maladie admin		2 000.00 \$
219 000 412	Autres	Services juridiques		597.00 \$
222 000 454	Sécurité incendie	Formation pompier		5 000.00 \$

222 000 649	Sécurité incendie	Équipement et fournitures		2 000.00 \$
222 000 650	Sécurité incendie	Vêtements et accessoires		1 409.00 \$
222 000 670	Sécurité incendie	Fournitures papeterie		409.00 \$
223 000 699	Sécurisé civile	Sécurisé civile		2 307.00 \$
241 400 526	Traitement des eaux usées	Ent. Et rep. Machinerie TEU		1 626.00 \$
261 000 527	Aménagement, urbanisme et zonage	Ent. Et rep ameublement		1 000.00 \$
270 120 495	Centre communautaire	Contrat de concierge		7 908.00 \$
270 195 670	Loisirs intermunicipales	Fournitures bureau, informatique CLI		1 238.00 \$
270 230 670	Bibliothèque	Livres Biblio		27.00 \$
			29 956.00 \$	29 956.00 \$

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet
Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye

IL EST RÉSOLU :

DE PRENDRE ACTE du certificat de la disponibilité des fonds tel que reproduit ci-après ;

D'ADOPTER et D'AUTORISER le paiement des comptes tel que soumis ;

Je, soussignée, directrice générale de la municipalité de Saint-Jude, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour effectuer ces dépenses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

6. CORRESPONDANCE

21-09-2021	RACR : Pourcentage des dépenses budgétées 2022
21-09-2021	RACR : Budget 2022
24-09-2021	RIAM : Budget comparatif 2021 vs 2022
24-09-2021	RIAM : Document explicatif budget 2022
24-09-2021	RIAM : Plan d'action 2022
24-09-2021	RIAM : Résolution 21-077 – Budget adoption 2022
24-09-2021	RIAM : Tableaux de répartition
30-09-2021	RIAM : Conseil d'administration du 22 septembre 2021
01-10-2021	MRC DES MASKOUTAINS : Résolution numéro 21-09328 - Entente intermunicipale relative à la fourniture de services entourant un progiciel en gestion des archives
01-10-2021	MRC DES MASKOUTAINS : Projet entente
01-10-2021	MRC DES MASKOUTAINS : Tableau budgétaire

Ces documents seront déposés aux archives de la municipalité et sont disponibles pour consultation.

7. ADMINISTRATION

7.1 OUVERTURE DE POSTE – AGENT(E) AU SERVICE À LA CLIENTÈLE

CONSIDÉRANT la réception de la démission de Mme Pascale Brouillard au poste de commis de bureau de la municipalité et ce, effective le 14 octobre 2021 ;

CONSIDÉRANT l'importance de combler la vacance créée par son départ.

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil
Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry

IL EST RÉSOLU :

DE PROCÉDER à un appel de candidatures pour un poste d'agent(e) au service à la clientèle à raison de trente-quatre (34) heures par semaine selon la description de poste présentée ;

DE PUBLIER cette ouverture de poste dans les journaux régionaux ainsi que sur des sites internet spécialisés ;

DE NOMMER Mme Julie Clément ainsi qu'un représentant du conseil municipal à titre de membre du comité de sélection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.2 EMBAUCHE CONTRACTUEL – M. LUC LABERGE

CONSIDÉRANT le peu de candidatures reçues pour le poste ouvert de secrétaire-trésorier(ère) adjoint(e) ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire embaucher une aide immédiate pour soutenir la direction générale ;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération Québécoise des Municipalités nous a proposé la candidature de M. Luc Laberge ;

CONSIDÉRANT l'intérêt de M. Laberge afin de se joindre à l'équipe pour une période de six mois.

EN CONSÉQUENCE,
Sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry
Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER M. Luc Laberge pour une période de six mois selon les termes convenus avec la direction générale ;

D'AUTORISER Mme Julie Clément, directrice générale à signer le contrat de travail de M. Luc Laberge.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.3 FONDS DE ROULEMENT REMBOURSEMENT

CONSIDÉRANT l'emprunt au fonds de roulement d'un montant de 42 402.34 \$ pour l'achat d'un camion utilitaire pour le service de sécurité incendie de Saint-Jude en janvier 2019 ;

CONSIDÉRANT l'emprunt au fonds de roulement d'un montant de 14 955.47 \$ pour l'achat d'une lame frontale réversible de 12 pieds en février 2020 ;

CONSIDÉRANT l'emprunt au fonds de roulement d'un montant de 29 134.00 \$ pour l'achat d'un tracteur John Deere en août 2020 ;

CONSIDÉRANT l'emprunt au fonds de roulement d'un montant de 51 443.88 \$ pour l'achat d'un camion pour la voirie Ford F-250 en mars 2021 ;

CONSIDÉRANT l'emprunt au fonds de roulement d'un montant de 29 891.20 \$ pour l'achat d'un tracteur à gazon Grasshopper en août 2021.

EN CONSÉQUENCE,
Sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry
Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet

IL EST RÉSOLU :

DE REMBOURSER le fonds de roulement d'une somme de 33 565.37 \$ représentant :

3e versement	Achat d'un camion utilitaire incendie	8 480.46 \$
2er versement	Achat d'une lame à neige 202	2 991.09 \$
2er versement	Achat d'un tracteur John Deere	5 826,80 \$
1er versement	Achat Camion voirie Ford F-250	10 288,78 \$
1er versement	Achat d'un tracteur à gazon Grasshopper	5 978,24 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.4 AUTORISATION DE PAIEMENT RÉFLECTION RANG FLEURY DÉCOMPTE PROGRESSIF NO. 1

CONSIDÉRANT le décompte numéro 1, au montant de 571 302.66 \$ taxes en sus, en date du 31 août 2021, pour les dépenses reliées aux travaux de réfection de voirie du rang Fleury effectués par l'entrepreneur Danis Construction Inc.;

CONSIDÉRANT le rapport favorable de M. François Pothier, ingénieur responsable du projet pour la firme Pluritec en date du 7 septembre 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux ont été présentés, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale - volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) et que la municipalité bénéficie d'une aide financière de 150 000 \$;

CONSIDÉRANT la demande de décompte progressif no. 1

de la part de l'entrepreneur avec la retenue au montant de 57 130.27 \$, taxes en sus ;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de M. François Pothier relativement au décompte progressif no. 1.

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Mme la conseillère Anolise Brault
Appuyée par Mme la conseillère Annick Corbeil

IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER le paiement de contrat no. 20200042 du décompte no. 1 au montant total de 514 172.39 \$, taxes en sus, à Danis Construction Inc.;

D'AUTORISER la directrice générale, Mme Julie Clément, à signer le décompte progressif no. 1, des travaux du rang Fleury.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 23 04010 000 « immobilisation – réseau routier »

Les fonds nécessaires seront appropriés au surplus accumulé affecté 59 13220 000 « Réfection rang Fleury » & 59 13170 000 « Réseau routier »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**7.5 AUTORISATION DE PAIEMENT
PAVAGE RUES ROY, MARTIN ET CUSSON
DÉCOMPTE PROGRESSIF NO. 1**

CONSIDÉRANT le décompte numéro 1, au montant de 60 541,84 \$ taxes en sus, en date du 30 septembre 2021, pour les dépenses reliées aux travaux de pavage des rues Roy, Martin et Cusson effectués par l'entrepreneur Sintra inc.;

CONSIDÉRANT le rapport favorable de M. Charles Damian, ingénieur responsable du projet pour la MRC des Maskoutains en date du 30 septembre 2021 ;

CONSIDÉRANT la demande de décompte progressif no. 1 de la part de l'entrepreneur avec la retenue au montant de 6 054,18 \$, taxes en sus ;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de M. Charles Damian relativement au décompte numéro 1.

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry
Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire

IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER le paiement au contrat IE21-54110-211 du décompte numéro 1 au montant total de 54 487,66 \$, taxes en sus, à Sintra Inc.;

D'AUTORISER la directrice générale, Mme Julie Clément, à signer le décompte progressif numéro 1 des travaux des rues Roy, Martin et Cusson.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 23 04010 000 « immobilisation – réseau routier »

Les fonds nécessaires seront appropriés au surplus accumulé affecté 59 13170 000 « Réseau routier »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.6 AUTORISATION DE DÉPENSE – FRAIS SUPPLÉMENTAIRES – PAVAGE RUES ROY, MARTIN ET CUSSON

CONSIDÉRANT QUE les travaux supplémentaires ont eu lieu lors du pavage des rues Roy, Martin et Cusson.

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil
Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet

IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER la dépense supplémentaire de 724,33\$ pour les travaux de pavage des rues Roy, Martin et Cusson.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**7.7 AUTORISATION DE DÉPENSE
ACHAT D'ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE**

CONSIDÉRANT les besoins informatiques actuels.

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye
Appuyée par Mme la conseillère Anolise Brault

IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER la dépense d'un montant d'environ 1 500 \$, avant taxes, pour l'achat d'équipement informatique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**7.8 AUTORISATION DE DÉPENSE
FORMATION DU PERSONNEL**

Sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire
Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet

IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER la dépense d'un montant d'environ 1 000 \$ pour le perfectionnement des employés administratifs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.9 ADMINISTRATEUR PRINCIPALE INSTITUTION FINANCIÈRE

Sur la proposition de Mme la conseillère Anolise Brault
Appuyée par Mme la conseillère Annick Corbeil

II EST RÉSOLU :

DE RETIRER Mme Dominique Plouffe à titre d'administratrice principale de tous les comptes bancaires de la municipalité ; et

D'AJOUTER Mme Julie Clément à titre d'administratrice principale de tous les comptes bancaires de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.10 DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL 2022-2023-2024

La directrice générale informe le conseil municipal du dépôt du rôle d'évaluation devant servir pour le premier exercice du rôle triennal 2022-2023-2024. Celui-ci a été déposé au bureau municipal le 13 septembre 2021 et un avis public a été affiché aux deux (2) endroits habituels.

Le rôle d'évaluation entrant en vigueur le 1er janvier 2022 tel que préparé par Patrice Bellavance, évaluateur agréé mandaté par la MRC des Maskoutains, est réparti de la façon suivante :

Immeubles imposables	323 225 800 \$
Immeubles non imposables	6 675 200 \$
Valeur totale	329 901 000 \$

7.11 DÉPÔT DU RAPPORT SEMESTRIEL AU 30 SEPTEMBRE 2021

La directrice générale dépose le rapport financier semestriel au 30 septembre 2021 préparé par elle-même.

7.12 ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA FOURNITURE DE SERVICES ENTOURANT UN PROGICIEL EN GESTION DOCUMENTAIRE ET AR- CHIVISTE

CONSIDÉRANT les articles 569 et suivants du Code muni-

cipal du Québec (RLRQ, c. C 27.1) et 468 et suivants de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, c. C-19) qui régissent les ententes de services entre les municipalités et les MRC ;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 21-09-328 adoptée par le conseil de la MRC des Maskoutains le 8 septembre 2021 à l'effet de mettre sur pied une entente intermunicipale relative à la fourniture de services entourant un progiciel en gestion des archives à intervenir entre la MRC des Maskoutains et les municipalités participantes de la Partie 16 ;

CONSIDÉRANT QU'en 2018 et 2019 quatre municipalités, soit de La Présentation, de Sainte-Madeleine, de Saint-Jude et de Saint-Marcel-de-Richelieu, ont adhéré aux services entourant le progiciel en gestion documentaire et archivistique proposé par la MRC des Maskoutains ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Maskoutains se prépare à acquérir un nouveau progiciel en gestion documentaire et archivistique et l'a présenté aux municipalités membres de la Partie 2 ;

CONSIDÉRANT QUE l'entente précitée entre en vigueur à compter du 1er janvier 2022 et se termine le 31 décembre 2026 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude a reçu le 1 octobre 2021, de la part de la MRC des Maskoutains, un projet d'entente intitulé Entente intermunicipale relative à la fourniture de services entourant un progiciel en gestion des archives – Partie 16 à intervenir entre la MRC et des municipalités participantes ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité de Saint-Jude souhaite adhérer à l'entente intitulée Entente intermunicipale relative à la fourniture de services entourant un progiciel en gestion des archives – Partie 16.

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry
Appuyée par Mme la conseillère Annick Corbeil

IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Jude adhère à l'entente intitulée Entente intermunicipale relative à la fourniture de services entourant un progiciel en gestion des archives – Partie 16, tel que présentée, et ce, pour sa durée, soit à compter du 1er janvier 2022 et ce, jusqu'au 31 décembre 2026 ; et

D'AUTORISER le maire, ou le maire suppléant, et le secrétaire-trésorier, ou le greffier ou le directeur général, à signer l'entente précitée pour et au nom de la municipalité de Saint-Jude ; et

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à la MRC des Maskoutains d'ici le 15 octobre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 CONGRÈS ANNUEL DES CHEFS FRANCIS GRÉGOIRE

Sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye
Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet

IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER M. Francis Grégoire, directeur du service des incendies par intérim, à assister au congrès annuel de l'AGSICQ qui se déroulera du 16 au 19 octobre 2021 à Trois Rivières, et de défrayer le coût d'inscription, les frais d'hébergement et les frais de déplacement au montant approximatif de 1 810.00 \$, taxes en sus.

Le coût des activités pour sa conjointe au montant de 265.00 \$, taxes en sus, sera payé par la municipalité mais remboursé par M. Grégoire.

Les frais de déplacement et de repas seront remboursés sur présentation de pièces justificatives et selon le règlement en vigueur.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 22000 310 « Frais de déplacement et congrès - incendie ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9. TRANSPORT

**9.1 DÉNEIGEMENT
ACHAT DE SEL DE DÉGLAÇAGE ET
D'ABRASIF**

CONSIDÉRANT les prix demandés pour fournir le sel de déglacage ainsi que l'abrasif ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite utiliser un fondant biologique pour l'humidification des sels et abrasifs en pile ;

CONSIDÉRANT les recommandations du responsable de la voirie.

EN CONSÉQUENCE,
Sur la proposition de Mme la conseillère Anolise Brault
Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet

IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER les achats suivants :

- Approximativement 35 tonnes de sel de déglacage non-traité auprès de la compagnie Sel Frigon inc. pour un montant de 103.40\$ / tonne, taxes en sus;
- 60 tonnes d'abrasif auprès de la compagnie Harco au montant de 12,50\$ / tonne, taxes en sus.;
- 500 litres de Fusion (fondant biologique) auprès de la compagnie Éco-Forma inc. au montant de 1,76\$ / litre, taxes en sus.

Cette dépense sera affectée et budgétée pour l'année 2020 au poste 02 33000 629 « sel de déglacage ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**9.2 DÉNEIGEMENT
ENTENTE AVEC LA PRÉSENTATION**

CONSIDÉRANT l'article 3 de l'entente signée avec la municipalité de La Présentation en date du 7 décembre 2006 concernant l'entretien des chemins l'hiver ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude possède déjà tous les équipements nécessaires à l'enlèvement de la neige.

EN CONSÉQUENCE,
Sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry
Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire

IL EST RÉSOLU :

DE PROPOSER à la municipalité de La Présentation que la municipalité de Saint-Jude assure le déneigement de la portion commune du chemin de la Grande-Ligne soit une distance de 2.9 kilomètres située entre le rang Salvail Sud de Saint-Jude et le rang Ste-Rose de Saint-Jude ;

DE FACTURER, dans le cas d'une acceptation pour la saison 2021-2022, la moitié de ces travaux de déneigement à la municipalité de La Présentation sur une base de 2 200\$ / kilomètre, le coût de l'abrasif étant facturé selon les modalités de l'article 3 de l'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**9.3 DÉNEIGEMENT
ENTENTE AVEC SAINT-HUGUES**

CONSIDÉRANT l'article 3 de l'entente révisée signée avec la municipalité de Saint-Hugues en date du 15 mars 2010 concernant l'entretien des chemins l'hiver ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude possède déjà tous les équipements nécessaires à l'enlèvement de la neige.

EN CONSÉQUENCE,
Sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye
Appuyée par Mme la conseillère Anolise Brault

IL EST RÉSOLU :

DE PROPOSER à la municipalité de Saint-Hugues que la municipalité de Saint-Jude assure le déneigement de la portion commune du rang Barreau soit une distance de 0.461 kilomètre ;

DE FACTURER, dans le cas d'une acceptation pour la saison 2021-2021, la moitié de ces travaux de déneigement à la municipalité de Saint-Hugues sur une base de 2 200\$ / kilomètre, le coût de l'abrasif étant facturé selon les modalités de l'article 3 de l'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9.4 DÉNEIGEMENT ENTENTE AVEC SAINT-LOUIS

CONSIDÉRANT l'article 3 de l'entente révisée signée avec la municipalité de Saint-Louis en date du 10 juin 2014 concernant l'entretien des chemins l'hiver ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude possède déjà tous les équipements nécessaires à l'enlèvement de la neige.

EN CONSÉQUENCE,
Sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet
Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire

IL EST RÉSOLU :

DE PROPOSER à la municipalité de Saint-Louis que la municipalité de Saint-Jude assure le déneigement de la portion commune du rang Barreau soit une distance de 1.963 kilomètre ;

DE FACTURER, dans le cas d'une acceptation pour la saison 2021-2022, la moitié de ces travaux de déneigement à la municipalité de Saint-Louis sur une base de 2 200\$ / kilomètre, le coût de l'abrasif étant facturé selon les modalités de l'article 3 de l'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9.5 DÉNEIGEMENT ENTENTE AVEC SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

CONSIDÉRANT l'entente faisant l'objet du règlement numéro 244-91 concernant le partage des responsabilités de la route du Petit-5e-Rang et particulièrement du déneigement.

EN CONSÉQUENCE,
Sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil
Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet

IL EST RÉSOLU :

DE FACTURER la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville pour le déneigement de 0.5 kilomètre de la route du Petit-5e-Rang pour la saison 2021-2022, sur la base de 2 200\$ / kilomètre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9.6 CLUB 3 ET 4 ROUES DU COMTÉ DE JOHNSON INC. DEMANDE DE TRAVERSES MUNICIPALES

CONSIDÉRANT la demande de passage sur des chemins municipaux par le Club 3 & 4 roues du Comté Johnson Inc. en date du 6 septembre 2021 ;

CONSIDÉRANT que les véhicules tout-terrain emprunteront parfois le même chemin que les motoneiges et pourront utiliser les poteaux déjà existants pour l'installation des panneaux de signalisation.

EN CONSÉQUENCE,
Sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet
Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire

IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER, pour la saison 2021-2022, le passage sur deux traverses soit au niveau du rang Fleury et du 6ième Rang ;

D'INSTALLER, si nécessaire, les panneaux de signalisation aux frais de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10. HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022

Considérant que le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains a dressé son budget pour l'exercice financier 2022 et nous l'a transmis pour adoption.

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire
Appuyé par M. le conseiller Maxim Bousquet

IL EST RÉSOLU :

Que ce conseil adopte le budget déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice financier 2022, tel que soumis ; copie du dit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. comme «Annexe A».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10.2 RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022

CONSIDÉRANT que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre a dressé son budget pour l'exercice financier 2022 et l'a transmis à la municipalité pour adoption.

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye
Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le budget déjà approuvé par la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre pour l'exercice financier 2022 tel que soumis ; copie dudit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. comme « Annexe B ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10.3 OFFRE DE SERVICE DE LA SPAD ANNÉES 2022 À 2025

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur le 3 mars 2020 du Règlement d'application de la Loi sur l'encadrement des chiens ;

CONSIDÉRANT QUE ce Règlement s'applique dans toutes les municipalités Québécoise et cela, sans aucune exception ;

CONSIDÉRANT les nouvelles exigences de ce Règlement à l'effet notamment que tout propriétaire doit obligatoirement enregistrer son animal (médaille ou renouvellement de permis) ;

CONSIDÉRANT QUE des normes supplémentaires sont appliquées spécifiquement aux chiens étant identifiés comme potentiellement dangereux ;

CONSIDÉRANT QUE la gestion de telles mesures doit être encadrée par des professionnels dans le domaine animalier;

CONSIDÉRANT la proposition d'entente présentée par la Société Préventive de la cruauté envers les Animaux du district électoral de Drummondville (la SPAD).

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil
Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER la SPAD à titre d'autorité compétente pour l'application du Règlement de la Loi sur l'encadrement des chiens sur le territoire de la Municipalité ;

D'AUTORISER la directrice générale à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'entente renouvelable au 31 décembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

11.1 SERVICE D'INSPECTION MUNICIPALE NOMINATION M. DARWIN SUFFRARD

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude mandate la firme Infra-Planification urbaine pour le service d'inspection municipale ;

CONSIDÉRANT la charge de travail excessive pour l'inspecteur municipal en poste.

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry
Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet

IL EST RÉSOLU :

QUE M. Darwin Suffrard soit désigné pour agir à titre d'ins-

pecteur en bâtiment et en environnement pour la Municipalité de Saint-Jude ;

QUE M. Darwin Suffrard soit également désigné à occuper, pour et au nom de la municipalité de Saint Jude, les fonctions suivantes :

- Fonctionnaire désigné pour tenter de régler les mécontentes visées à l'article 36 de la Loi sur les compétences municipales ;
- Personne désignée en vertu de l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales et en référence à la clause 5 de l'entente intermunicipale relative à la gestion des cours d'eau sur le territoire de la MRC des Maskoutains ;
- Fonctionnaire désigné adjoint pour l'application du Règlement régional numéro 05 164 relatif à la protection des boisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11.2 ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 434-34-2021 AMENDANT LE RÈGLEMENT 271 NUMÉRO 434 2006 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE ET ABROGATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 434-31-2021 (AJOUT DE DISPOSITIONS VISANT À ENCADRER LA CULTURE, L'ENTREPOSAGE, LE CONDITIONNEMENT ET LA PREMIÈRE TRANSFORMATION DU CANNABIS DANS LES ZONES À DOMINANCE AGRICOLE)

CONSIDÉRANT QUE le règlement de zonage numéro 434-2006 de la Municipalité de Saint-Jude est en vigueur depuis le 25 mai 2006 ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal juge opportun de mieux encadrer les activités de culture, d'entreposage, de conditionnement et de première transformation du cannabis sur son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE la culture du cannabis constituant une activité agricole au sens de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles est actuellement autorisée dans les zones à dominance agricole 501 à 515 ;

CONSIDÉRANT QUE l'entreposage, le conditionnement et la première transformation de produits du cannabis constituant une activité agricole au sens de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles sont autorisés dans les zones à dominance agricole 502, 503, 504, 507, 508, 509, 510, 511, 512 et 514 ;

CONSIDÉRANT l'adoption, par la résolution 2021-05-134, du premier projet de règlement numéro 434-31-2021 portant sur le même sujet, en date du 3 mai 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE suivant l'adoption du premier projet de règlement 434-31-2021, un vice a été constaté dans la procédure d'adoption dudit règlement, ce qui contraint la Municipalité de l'abroger ;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'arrêté numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020, le Conseil municipal remplacera l'assemblée publique de consultation par un appel de commentaires écrits ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné lors de la séance du Conseil municipal tenue le 7 juin 2021 ;

CONSIDÉRANT l'adoption, par la résolution 2021-06-168, du premier projet de règlement numéro 434-31-2021 portant sur le même sujet, en date du 7 juin 2021.

CONSIDÉRANT l'adoption, par la résolution 2021-08-213, du second projet de règlement numéro 434-31-2021 portant sur le même sujet, en date du 9 août 2021.

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet
Appuyé par M. le conseiller Francis Grégoire

IL EST RÉSOLU :

QUE le règlement intitulé « règlement numéro 434-34-2021 amendant le règlement no. 434-2006 intitulé règlement de zonage de la municipalité de Saint-Jude et abrogation du projet de règlement numéro 434-31-2021 (ajout de dispositions visant à encadrer la culture, l'entreposage, le conditionnement et la première transformation du cannabis dans les zones à dominance agricole) soit adopté, tel que rédigé, et entre en vigueur conformément à la loi, ledit règlement faisant partie intégrante de la présente résolution comme si au long rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11.3 ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 434-32-2021 AMENDANT LE RÈGLEMENT 270 NUMÉRO 434 2006 INTITULÉ RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE ET ABROGATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 434-29-2021 (AJOUT DE DISPOSITIONS RELATIVES À LA GARDE DE POULES PONDEUSES DANS LE PÉ-

**RIMÈTRE D'URBANISATION ET MODIFICATION
DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX ÉLEVAGES
DANS LA ZONE D'INTERDICTION)**

CONSIDÉRANT que le règlement de zonage numéro 434-2006 de la Municipalité de Saint-Jude est en vigueur depuis le 25 mai 2006 ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Jude souhaite autoriser la garde de poules pondeuses dans le périmètre d'urbanisation, de manière à s'assurer d'une autonomie alimentaire dans un contexte d'urgence sanitaire ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Jude souhaite également autoriser les habitations bi familiales et tri familiales isolées et jumelées dans la zone 109-ZP, dans l'éventualité d'une levée de la zone de réserve pour des fins de développement résidentiel ;

CONSIDÉRANT l'adoption, par la résolution 2021-02-039, du premier projet de règlement numéro 434-29-2021 portant sur le même sujet, en date du 1er février 2021 ;

CONSIDÉRANT l'adoption, par la résolution 2021-04-108, du second projet de règlement numéro 434-29-2021 portant sur le même sujet, en date du 6 avril 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE suivant l'adoption du second projet de règlement 434-29-2021, un vice a été constaté dans la procédure d'adoption dudit règlement, ce qui contraint la Municipalité de l'abroger ;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'arrêté numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020, le Conseil municipal remplacera l'assemblée publique de consultation par un appel de commentaires écrits ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné lors de la séance du Conseil municipal tenue le 7 juin 2021 ;

CONSIDÉRANT l'adoption, par la résolution 2021-06-166, du premier projet de règlement numéro 434-32-2021 portant sur le même sujet, en date du 7 juin 2021.

CONSIDÉRANT l'adoption, par la résolution 2021-08-211, du second projet de règlement numéro 434-31-2021 portant sur le même sujet, en date du 9 août 2021.

EN CONSÉQUENCE,
Sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet

Appuyé par M. le conseiller Marco Beaudry

IL EST RÉSOLU :

QUE le projet de règlement intitulé « règlement numéro 434-32-2021 amendant le règlement numéro 434 2006 intitulé règlement de zonage de la municipalité de Saint-Jude et abrogation du projet de règlement numéro 434-29-2021 (ajout de dispositions relatives à la garde de poules pondeuses dans le périmètre d'urbanisation et modification des dispositions relatives aux élevages dans la zone d'interdiction soit adopté, tel que rédigé, et entre en vigueur conformément à la loi, ledit règlement faisant partie intégrante de la présente résolution comme si au long rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12. LOISIRS, CULTURE, FAMILLE ET AÎNÉS

12.1 DEMANDE D'AUTORISATION – UTILISATION DES ROUTES DE LA MUNICIPALITÉ POUR UN ÉVÉNEMENT CYCLISTE « L'ENFER DES PATRIOTES »

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude a reçu une demande des organisateurs de l'événement « L'Enfer des Patriotes » ;

CONSIDÉRANT QUE cet événement consiste en une course de vélo sur route prévu le 21 et 22 mai 2022 et ce, en fonction des normes sanitaires émises par la santé publique ;

CONSIDÉRANT QUE l'organisation prévoit un trajet incluant des rangs de la municipalité de Saint-Jude.

EN CONSÉQUENCE,
Sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire
Appuyé par Mme la conseillère Anolise Brault

IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER les organisateurs à inclure les rangs et rues de Saint-Jude dans le parcours de l'événement « L'Enfer des Patriotes ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12.2 DEMANDE D'AUTORISATION – CLINIQUE DE VACCINATION ANTIGRIPPALE

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Jude souhaite participer à la prochaine édition de la campagne de vaccination et ainsi accroître l'offre de service à sa population;

CONSIDÉRANT que la MRC des Maskoutains encourage cette initiative et s'engage à transmettre la requête de la Municipalité auprès de la direction du CISSS de la Montérégie Est et à participer à l'établissement des modalités pour la mise en place du prochain projet de vaccination;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry

IL EST RÉSOLU :

DE DÉCLARER l'intérêt de la Municipalité de Saint-Jude à permettre à ses citoyens de pouvoir recevoir les services de vaccination antigrippale en milieu rural offerts par le CISSS de la Montérégie Est directement dans sa municipalité, permettant un meilleur accès aux services de santé et limitant les déplacements inutiles sur le territoire maskoutain, et ce, pour l'édition 2021.

DE S'ENGAGER à fournir les infrastructures essentielles à la tenue de ce service, dont la salle et l'équipement nécessaire au bon fonctionnement de la campagne de vaccination en milieu rural, en plus de soutenir, par des communications appropriées, la promotion et l'information pertinente à ses citoyens ainsi que d'offrir le soutien logistique requis pour la préparation de l'événement; et

D'AUTORISER la MRC des Maskoutains à acheminer, pour et au nom de la Municipalité, une demande au CISSS de la Montérégie Est afin d'intégrer le territoire de la Municipalité dans le processus de décentralisation des services lors des campagnes annuelles de vaccination antigrippale, et d'autoriser le préfet ou, en son absence, le préfet suppléant, ainsi que le greffier ou, en son absence, le directeur général, à signer tout document relatif à la présente affaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12.3 AUTORISATION DE DÉPENSE – JOURNAL MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite mandater un(e) infographiste pour la mise en page du journal municipal.

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet

Appuyé par Mme la conseillère Annick Corbeil

IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER Mme Julie Clément à dépenser une somme approximative de 1 380 \$ pour les services d'un(e) infographiste pour l'année 2021 afin d'effectuer la mise en page du journal municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13. AUTRES SUJETS

13.1 AUTORISATION DE DÉPENSE SOUPER DE NOËL

CONSIDÉRANT la demande de la directrice générale à l'effet que les membres du conseil autorisent un budget pour le souper de Noël des employés administratifs, de voirie et les membres du conseil municipal.

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet

Appuyée par Mme la conseillère Anolise Brault

IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER la dépense de 600.00 \$ pour le souper de Noël des employés administratifs de voirie et les membres du conseil municipal.

Le bureau municipal , le service d'incendie ainsi que tous les citoyens de Saint-Jude tiennent à remercier M. Jocelyn Ménard et M. Marc-André Couture pour leurs nombreuses années de service en tant que pompier. Nous tenons à souligner leur apport important au sein de notre communauté en ayant toujours œuvré de façon efficace et exemplaire en assurant notre sécurité! De tout cœur, MERCI pour toutes vos années de loyaux services!

Offre d'emploi

Tecnicien.ne comptable



Sous la supervision de la direction générale et travaillant en étroite collaboration avec l'agente de soutien administratif, le mandat du titulaire de l'emploi de ce nouveau poste sera d'apporter un soutien efficace concernant la gestion comptable.

Plus précisément, les principales responsabilités seront :

- Procède à l'encaissement de dépôts.
- Produit diverses facturations.
- Enregistre les comptes à payer.
- Imprime les chèques et en effectue le suivi postal ;
- Mise à jour des dossiers d'avis de mutation
- Collaborer au processus de vérification externe annuel
- Maintient un classement à jour.
- 0Exécute toutes autres tâches connexes qui seraient requises.

Exigences demandées :

- Connaissance de la suite Office, principalement de Outlook, Excel et Word
- Maîtrise du français à l'oral et écrit
- Offrir un service à la clientèle hors pair
- Sens des priorités
- Autonomie
- Débrouillardise
- Esprit d'équipe

Qualifications requises :

- Être titulaire d'un AEC, DEC ou DEP en comptabilité
- Posséder de 3 à 5 années d'expérience dans un poste similaire
- Connaissance du logiciel de PG Solutions ; Mégagest (un atout)
- Connaissance du milieu municipal (un atout)

Horaire de travail :

Poste permanent de 30 heures par semaine réparti sur 4 jours, un vendredi sur trois

Salaire et avantages :

- Salaire compétitif selon expérience
- Horaire flexible
- Assurances
- Fonds de pension

Les personnes intéressées ont jusqu'au 14 janvier 2022 pour faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation à l'attention de Madame Julie Clément, directrice générale.

**940, rue du Centre, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0 Tél. : 450 792-3855
Courriel : dgstjude@mrcmaskoutains.qc.ca**

Offre d'emploi

Inspecteur.trice en bâtiment et en environnement

Sous la supervision de la direction générale, l'inspecteur.trice en bâtiment et en environnement s'assure que les dispositions des règlements municipaux relatifs à la construction, à l'occupation et au zonage sont respectées.

Plus précisément, les principales responsabilités seront :

Renseigner les citoyens sur la réglementation de la municipalité.

Voir à l'application des règlements municipaux en matière d'urbanisme et d'environnement.

Effectuer des visites d'inspection afin de s'assurer du respect des règlements et des lois (en matière d'urbanisme et d'environnement).

Émettre des permis de construction, des certificats d'autorisation, des avis et constats d'infractions ;

Préparation des dossiers de demandes de dérogation mineure et de PIIA ainsi que d'animer et de rédiger les procès-verbaux des comités de consultation d'urbanisme ;

Proposer des modifications à la réglementation et en assurer la rédaction.

Recevoir, traiter et faire le suivi des plaintes.

Exécute toutes autres tâches connexes qui seraient requises.

Qualifications requises :

Posséder un AEC en inspection municipale en bâtiment et en environnement ou détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en aménagement du territoire, en urbanisme, en architecture, en technique du bâtiment ou en environnement. Un diplôme d'officier municipal en bâtiment ou une formation pertinente sera considérée.

Une connaissance des logiciels AccèsCité est un atout.

Avoir une expérience pertinente dans le domaine.

Avoir une bonne connaissance des lois et règlements régissant les municipalités ainsi que les différentes lois concernant l'environnement.

Avoir une bonne connaissance de l'informatique et des logiciels appropriés, dont la Suite Office.

Avoir une excellente maîtrise du français et une bonne capacité à communiquer tant à l'oral qu'à l'écrit.

Avoir de l'entregent et un bon sens du travail d'équipe.

Avoir de l'autonomie, un bon sens de l'organisation et des responsabilités.

Faire preuve de respect de la confidentialité, de jugement et de transparence.

Détenir un permis de conduire valide et utiliser son véhicule.

Horaire de travail :

Poste permanent de 30 heures par semaine réparti sur 4 jours

Salaire et avantages :

Salaire compétitif selon expérience

Horaire flexible

Assurances

Les personnes intéressées ont jusqu'au 14 janvier 2022 pour faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation à l'attention de Madame Julie Clément, directrice générale.

940, rue du Centre, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0 Tél. : 450 792-3855

Courriel : dgstjude@mrcmaskoutains.qc.ca

Camp de la relâche

Pour une première année, il y aura un camp de jour durant la semaine de relâche 2022 à Saint-Jude. Durant la semaine, vos enfants participeront à plusieurs activités sportives et artistiques. Le camp sera ouvert du 28 février au 4 mars, du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30.

À l'horaire : patinage sur glace, glissade sur neige, construction de structure de neige, jeux en grand nombre, animation avec un spécialiste, etc.

Le formulaire d'inscription est maintenant disponible sur le site internet de la municipalité et directement au bureau municipal. Vous avez jusqu'au **28 janvier 2022 pour inscrire vos enfants.**

Une fois rempli, nous vous invitons à venir déposer le formulaire directement au bureau municipal avec le paiement. En cas de manque de place, la formule premier arrivé-premier inscrit sera appliqué.

Pour plus amples informations ou toutes questions :

Janie Brunelle, coordonnatrice des loisirs

450 792-3855, poste 3

sj.loisirs@mrcmaskoutains.qc.ca



ça continue à Saint-Jude !

Le plaisir d'être actif en groupe!

Votre municipalité à votre santé à cœur. C'est pourquoi le programme Viactive continue à Saint-Jude pour la session d'hiver 2022 et vous est offert gratuitement !

Viative est une séance d'exercices simple offerte aux personnes de 50 ans et plus intéressée à faire de l'activité en groupe.

Les activités débuteront cet hiver à raison de deux séances par semaine, soit :

Les lundis et mercredis, de 9h30 à 10h30 du 10 janvier au 16 mars 2022.

L'inscription n'est pas nécessaire ; il suffit de se présenter au 930 rue du Centre à Saint-Jude (centre communautaire) le matin des activités.

Il n'est jamais trop tard pour commencer ou recommencer à bouger régulièrement!

Pour information, contactez :

Doris Provençal (450) 792-3991

Line Bachand : (450) 230-8190



**Du 12 janvier au
16 mars 2022 à 19h00**

Cours de yoga

Les cours de yoga s'adresse aux personnes de tous niveaux. Les séances seront séparés en deux parties soit le Hatha yoga et le yoga Yin. Le premier consiste en un yoga classique composé de plusieurs postures afin de développer votre maintien. Le yoga Yin vous aidera à vous poser et à travailler votre flexibilité par le biais de postures statiques au sol.

*Passeport vaccinal obligatoire pour tous les participants

À qui le cours s'adresse :

Pour toutes personnes ayant envie de se poser et prendre soin de soi.

Coût de la session :

100\$ (session de 10 cours)
*Payable lors du premier cours par chèque, argent comptant ou virement interac

Lieu du cours :

Salle communautaire
930, rue du Centre

Matériel nécessaire :

Tapis de yoga, bouteille d'eau et votre sourire

*Inscription obligatoire avant le début de la session.

Pour toutes informations

et s'inscrire :

Anne Tsujimoto
450 223-4744
pafe50@hotmail.com

RESTAURANT
ENTRE AMIES

Spécialité: Poulet roti
Pizza • Sous-Marin • Club Sandwich
Cuisine rapide et table d'hôte
Déjeuner



NOUVEAU
Ventes et installations
RACCORDS
HYDRAULIQUES

EQUITRACT
ROY
pièces & équipements

1290 Route de Michaudville, St-Jude
equitractmaroy.com - 450-792-3558



AU PLAISIR DE
S'ENTRAÎNER AVEC
VOUS!

> ENTRAÎNEMENT DE GROUPE

HIVER 2022

COURS	HORAIRE	CLIENTÈLE	MATÉRIEL	DESCRIPTION	COÛT
Tabata et cie.	Jeudi 19h00 à 19h45	15 à 59 ans	<ul style="list-style-type: none">> Souliers> Vêtements de sport> Tapis d'exercice> Élastique d'exercice	Entraînement par intervalles. Cette activité est basée sur une méthode privilégiant des exercices d'une durée de 20 secondes à intensité maximale entrecoupées de périodes de récupération de 10 secondes. La plupart des exercices proposés ne nécessitent aucun matériel et sont effectués avec le poids du corps. INTENSITÉ MODÉRÉE À ÉLEVÉE 3-3-3, intervalles élevées, circuit	120.00\$

OÙ: Salle communautaire de St-Jude

DURÉE: 12 semaines (10 janvier au 28 mars 2022)

COÛT: 120\$ / session

INSCRIPTION: en personne / COURRIEL melanie.beauregard@hotmail.com / TEL: 450-775-6511

MÉLANIE BEAUREGARD KINÉSIOLOGUE

Cours de ballet—jazz Enfants et adultes

Pour les jeunes amateurs de danse et les adultes, venez apprendre les bases du ballet-jazz, les réchauffements, les étirements et une chorégraphie. Beaucoup de plaisir et de musique en perspective!

Les adultes et les enfants (à partir de 8 ans)

Mardi de 18h30 à 19h30

Centre communautaire de St-Jude/Salle de l'Aqueduc (2e étage, avec des miroirs!)

18 janvier au 22 mars 2022 (congé à la relâche scolaire)

Coût : 40\$ pour les 8 cours (2e personne de la même famille 30\$, 3e et suivantes 25\$)

Préinscription par téléphone au professeur et/ou inscription lors du premier cours; vêtements confortables, chaussures de danse ou chaussettes antidérapantes. Dans le cadre de la COVID-19, nous allons nous ajuster aux directives de la santé publique. Les participants devront porter un masque lors des déplacements et garder une distance de 1 à 2m sans le masque. Maximum de 12 inscriptions.

Suzie Plourde, 450 792-2177

La danse, c'est la vie!



Cours de karaté et kobudo



Session Hiver 2022

Karaté

La pratique du karaté est une bonne façon d'acquérir de la discipline, des habiletés et des aptitudes sportives. Il y a deux volets proposés : le volet traditionnel avec l'apprentissage des katas et des techniques de base et le volet compétitif qui rejoint davantage le côté sportif. D'ailleurs, quelques compétitions, de style olympique affilié avec Karaté Québec, sont offertes aux athlètes intéressés. Des cours pour enfants et adultes sont offerts



Lundi : 18h00 à 19h00 (Karaté débutant)
 19h00 à 20h00 (Karaté adultes et ceintures avancées)
 20h00 à 21h00 (Kobudo)

Samedi : 10h00 à 11h00 (karaté pour tous)
 11h00 à 12h00 (Kobudo)

Coût : Karaté 1h/1 fois semaine 132\$ 1h+/2 fois semaine 216\$
 Kobudo 1h : 110\$ (60\$ si inscrit au karaté de l'académie chowa)



Inscription : Présentez-vous directement au centre communautaire de Saint-Jude (930, rue du centre) 5 minutes avant le cours choisi. Les nouveaux élèves doivent porter des vêtements sportifs. Les Gi (vêtement de karaté) et équipements sont vendus sur place. Inscription possible en tout temps.

Session du 8 janvier 2022 au 28 mars 2022 (12 semaines)

Pour plus d'information, contactez Stéphane Gingras au 819 471-3619.

Rabais familial disponible 20% et plus

Tapis • Prélart
 Céramique • Vinyle
 Plancher bois
 Plancher chauffant



Détaillant:
 Flextherm
 Schluter

Les couvre-planchers ALAIN MORIN inc.

☎ 450 792-2007 742, Saint-Édouard
 FAX: 450 792-2443 Saint-Jude, QC
 info@couvreplanchersalainmorin.ca JOH 1P0

NETTOYAGE
S. Blais inc.

COMMERCIAL - INDUSTRIEL - RÉSIDENTIEL

450-278-1325

1524, ROUTE DE MICHAUDVILLE, ST-JUDE, JOH 1P0



CHRISTINA & YAN
 PROPRIÉTAIRES

GARAGE REMY LAPIERRE INC
 1315, rue Saint-Édouard
 Saint-Jude, QC JOH1P0
 TÉL. : 450 792-2131
 INFO@GARAGELAPIERRE.CA

NETTOYAGE
D'AUTOS NICK

450-702-3821

Nettoyage d'autos Nick

**ESTHÉTIQUE
 AUTOMOBILE**
 SUR RENDEZ-VOUS

Nicolas Courcy
 nettoyageautonick@hotmail.com





À tous les aînés,

Je vous adresse, aux noms des membres du conseil de la FADOQ Saint-Jude, tous mes vœux de bonheur et surtout de bonne santé pour vous et ceux qui vous sont chers.

La santé est le bien le plus précieux que l'on puisse espérer pour chacun, afin de profiter et apprécier chaque jour qui passe. Que cette nouvelle année vous apporte sérénité bien-être à partager dans votre quotidien et de belles réussites.

Toutefois, j'ai une pensée particulière pour ceux qui vivent des épreuves ou encore qui connaissent la solitude. Sachons y rester attentifs, car cette attention aux autres est une des grandes valeurs du monde rural. Que les difficultés de cette année nouvelle vous soient toutes épargnées, que le bonheur soit au rendez-vous.

Nous vous souhaitons de **Joyeuses Fêtes et une très Bonne Année 2022!**

Michael W. Savard

Président du conseil FADOQ Saint-Jude



Note

Renouvellement des cartes de membre FADOQ Saint-Jude.

Pour ceux et celles dont les cartes de membre du club FADOQ viennent à échéance, ce sont actuellement les employés de la FADOQ provinciale qui vont effectuer les renouvellements par la poste.

Il n'y a cependant pas de changement pour le coût de la carte. **25. \$ 1 an / 45. \$ 2 ans**

Vous pouvez toujours communiquer avec nous.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au club Fadoq de Saint-Jude!

930, rue Du Centre, Saint-Jude, Québec J0H 1P0 Tél. : 450-250-2485, courriel : info@fadoqstjude.com



Eric Mongeau
Philippe St-Sauveur
Services Informatique

(450) 792-3391
1310 rue Cécile, St-Jude (Québec) J0H 1P0
services-emi@live.ca



Maçonnerie
MICHAUDVILLE
inc.

Éric Berthiaume
Propriétaire

Cellulaire **450.278.5734**
FAX **450.792.3043**

Maçonnerie générale

Pose de

- briques
- pierres
- blocs
- cheminée
- plâtrage

Réparation de tout genre

ESTIMATION GRATUITE
R.B.Q. : 8319-0843-34

Médiathèque Élise Courville



VISITEZ NOTRE CATALOGUE VIRTUEL

Voici l'adresse électronique pour le site de la Bibliothèque <http://bec.daphnis.opalsinfo.net>

Nos auteurs québécois ou canadiens.

- En voiture! All aboard! (Arlette Cousture)
- Les voisines v.1 (Catherine Bourgault)
- Le promeneur de chèvres (Francine Ruel)
- Les secrétaires v.3 (Marylène Pion)
- Jusqu'au dernier cri (Martin Michaud)
- Les falaises (Virginie Dechamplain)
- Fils cherche père, si affinités (Maxime Landry)
- Les légendes d'Arshur-Sîn v.3 (Anne Robillard)
- L'horizon des événements (Biz)
- SOS on est pris avec le père Noël (Catherine Bourgault)
- L'Anse-à-Lajoie v.3 (France Lorrain)

Et les autres titres disponibles...

- 18e rapt (James Patterson)
- Héritage (Nora Roberts)
- Je revenais des autres (Mélicha Da Costa)
- La chronique des des Bridgerton v.4 (Julia Quinn)
- N'oublie pas mon petit soulier (Nada Lakhau)
- Yeruldelgger; les temps sauvages v.2 (Ian Manook)

Jeunes lecteurs

Seul contre elle (Collection Tabou)
Les mythics v.5
Les sisters v.16
Le dernier qui sort éteint les lumières
La vie compliquée de Léa Olivier v.15

Enfants

Lucie la mouffette qui pète
Identiques mais uniques
Lila et la corneille
J'ai très très envie de faire pipi
P'tit Loup attends le père Noël



Gina Putorti

Courtier immobilier résidentiel

819.695.3705

gputorti@propriodirect.com



ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL



450 792-2447
ELECTRICITE@BRYANJACQUES.COM
WWW.BRYANJACQUES.COM


RBO: 5686-0406-01

Accèspharma
chez Walmart



Joanie Richard Pharmacienne propriétaire

> Livraison gratuite dans votre secteur

5950, rue Martineau
Saint-Hyacinthe (Québec) J2R 2H6
T 450 796-4006 • F 450 796-4010
pharmacie.jrichard@accespharma.ca
www.accespharma.ca

Service de garde
Les P'tits Loups



Hélène Levasseur, prop.
1245 route de michaenville
St-Jude, Qc.
JOH 1PO
Tilou-levasseur@hotmail.ca
450-210-3187

Changements importants à l'AFEAS

Nouveau logo et nouvelle appellation.

Maintenant, AFEAS : « *Association Féministe d'éducation et d'action sociale* ».

Un nouveau logo et un nouveau slogan « *La Force de l'égalité* »

Ces changements furent adoptés lors du 55ième congrès provincial tenu en septembre dernier sous le thème « la force de l'action ».

Le mot féministe est défini comme un mouvement militant pour l'amélioration et l'extension du rôle et des droits de femmes dans la société.

BIENTÔT NOËL !

Une autre année s'achève...

Que le temps des Fêtes soit rempli de joies et de beaux moments

Que cette période des Fêtes vous apporte réconfort et amour

JOYEUX NOËL et meilleurs vœux de bonheur et de santé pour la NOUVELLE ANNÉE !

Aujourd'hui est un cadeau, c'est pourquoi il s'appelle le présent.

LE COMITÉ DE L'AFEAS

Garderie privée en milieu familial

Les loulous du Boisé



41 rue du Boisé St-Louis J0G1K0
Milissa Beaumier 450-788-3865
milissabeaumier@hotmail.com



ABATTAGE ET DÉBITAGE POUR CONGÉLATEUR • COMPTOIR VIANDE
EMBALLAGE SOUS VIDE • VIANDES FROIDES

Marie-Claude Grégoire, propriétaire

450 792-3831 • C. 450 888-2457 • mcgregoire2457@gmail.com
878, Saint-Édouard, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0



UNE FORMATION EN CADEAU

On pense souvent qu'en s'inscrivant à une formation ou à un cours, on se retrouvera nécessairement avec beaucoup de travail, soit des devoirs ou beaucoup d'heures d'études. Cependant, existe différentes formules qui nécessitent des degrés variables d'investissement en temps et en énergie. On peut penser, par exemple, aux formations qui constituent davantage un loisir, à la formation continue en emploi ou encore à celles, qualifiantes, qui se terminent avec un diplôme vers l'intégration en emploi. Nous parlerons ici de la notion d'apprentissage tout au long de la vie.



i 1

Dernièrement, j'ai rencontré une cliente qui s'est inscrite à un programme de certificat universitaire, simplement pour le plaisir d'en apprendre davantage sur le comportement humain. Ce n'est toutefois pas donné à tous d'aimer les études académiques. La majorité des gens ont néanmoins des intérêts variés, sur lesquels il est possible d'en apprendre davantage et pour lesquels ils peuvent développer leurs compétences. De votre côté, qu'est-ce qui vous intéresse ? Quelles compétences aimeriez-vous développer ? Les possibilités sont infinies : yoga, cuisine, couture, musique, langues... Quel serait votre choix ?

L'apprentissage tout au long de la vie, c'est donc des activités d'apprentissages entreprises à tout moment de la vie, dans le but d'acquérir de nouveaux savoirs, savoir-faire, aptitudes, compétences ou qualifications, dans un objectif personnel, social ou professionnel. Il est reconnu que de se placer en mode apprentissage est bon pour la santé du cerveau. Les nouvelles expériences aident à entretenir la mémoire, les capacités de réflexion, l'attention et la logique au fur et à mesure que l'individu vieillit.

Alors, en ce temps des fêtes, quelle activité d'apprentissage aimeriez-vous recevoir en cadeau ? Vous pouvez également vous l'offrir à vous-même et enfin vous inscrire au cours de guitare qui vous tente depuis des années !

Audrey Gatineau, *conseillère en information scolaire et professionnelle*

audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca

450 773-8401, poste 6731

Audrey Gatineau Pro



SARCA

Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe

Québec

Le Cheignon
CENTRE ÉQUESTRE
450-230-1994
- Karelle Naud -
COURS D'ÉQUITATION WESTERN DÉBUTANTS ET AVANCÉS
WWW.CENTREEQUESTRELECHEVIGNON.COM

Le Monde Imaginaire Des Tout Petits

Garderie Privée En Milieu Familial



Éducatrice Privée à la petite enfance

Mélanie Primeau 1450 rue Cécile RR1

Saint-Jude, Qc J0H 1P0

450-792-2180



Viens rencontrer l'équipe d'intervenants / animateurs:

KATE , LILI-ROSE, CHARLY, ROSALIE et SAM.



Relâche du 20 décembre
au 6 janvier

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
15h à 18h	Fermé	Fermé	15h à 19h	15h à 21h	13h30 à 21h	13h30 à 17h30
Projet Apprendre			Projet Apprendre	Libre	Cuisine et atelier	Atelier, sortie et jeux

APPRENDRE, C'EST TRIPPANT est réalisé par les Alliances pour la solidarité, en collaboration avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

SERVICE
Aide aux apprentissages scolaires par la découverte de soi

Viens maîtriser tes notions en t'amusant avec nous

LUNDI 15 H-18 H

JEUDI 15 H-19 H



La MDJ offre un espace tranquille pour faire des devoirs et leçons. Des tuteurs formés par le CSSH sont là pour aider.

Remplir le document autorisation transport disponible sur mdj4vents.wordpress.com

Transport fourni pour avant et après le service. Appelle au 450 250-2488, poste 4 pour plus d'infos.

Avec la participation financière de:



À la MDJ, nous appliquons le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Pleins d'activités t'attendent !!!

450-250-2488#4

POUR

INFORMATION

COLLECTE DE CANETTES ET BOUTEILLES



EN TOUT TEMPS DANS

LA GROSSE BOITE

NOIRE DEVANT LA

TERRASSE AU PROFIT DE

LA MDJ ET DE LA CIEC

Animateur / intervenant, poste à combler :

La maison des jeunes des Quatre-Vents, cherche à combler un poste d'animateur/intervenant.



Nous offrons un emploi à temps partiel, le soir et la fin de semaine.

Pour la période scolaire heures à temps partiel : 10 heures par semaine

Sous la supervision de la direction, les employés doivent assurer l'animation d'activités pour des adolescents.

Vous travaillerez avec une équipe dynamique, créative, avenante et autonome.

Critères recherchés:

- Aisance à créer et à animer des activités pour les adolescents en mode virtuel et présentiel
- Habilités en animation de groupe et en relation d'aide
- Avoir une grande capacité d'adaptation et d'accueil
- Avoir le sens de l'organisation
- Être motivé, enthousiaste et faire preuve de leadership
- Avoir une grande ouverture d'esprit aux réalités des jeunes
- Avoir de l'entregent et une grande capacité de travailler en équipe
- Avoir une facilité d'écoute auprès des jeunes
- Savoir être objectif face aux problématiques que les jeunes pourraient exprimer
- Avoir une capacité d'analyse face au vécu des jeunes et savoir les référer à d'autres intervenants au besoin
- Avoir une capacité d'intervention et de support dans un cadre professionnel et respectueux des jeunes
- Être à l'aise avec les réseaux sociaux

Salaires de départ : 15,00\$

Expérience auprès des jeunes est exigée.

Âge requis: 18 ans et plus

Avoir accès à un véhicule, permis de conduire valide et assurance.

Communiquer avec mdj4vents@hotmail.com ou 450-250-2488#4

Massothérapie
Chantal Desmarreau

Massage suédois détente, Massage thérapeutique
Femme enceinte et enfant, Deep tissue massage

chantal.desmarreau@icloud.com
450-779-5702
Membre F.Q.M.

645 5e rang
St-Bernard-de-Michaudville J0H 1C0

Pour une qualité de vie, la coop
"Aux p'tits soins" pour tous, pour vrai!

aux p'tits soins
EESAD EESAD
Coopérative de solidarité
Entreprises d'économie sociale en aide à domicile

4865, boul. Laurier Ouest
Saint-Hyacinthe QC J2S 3V4
Télécopieur : 450 771-8560

Téléphone : **450 771-0605** info@coopauxp'titssoins.com
www.coopauxp'titssoins.com

TANIA SLOBODIAN
DESIGNER DE JARDIN

Plan d'aménagement paysager
Consultation horticole
Installation d'éclairage paysager

450 792-2454 info@tsdesignerjardin.com

Pascal Roy-Laplante, ouvrier Agricole
3 ans d'expérience dans le domaine

Traite
Clippage

824 Rang Prescott, St-Louis J0G 1K0
Cell : 450-518-1201 courriel : proyl@hotmail.com

La chronique Faucon vous en parle!

Par Guy Fitzgerald



Un chouette conte de Noël.

Et s'il fallait remplacer les rennes du Père Noël pour lui permettre de faire sa distribution de cadeaux la veille de Noël, quel animal choisirait-il? Qu'est-ce qui serait disponible pour accomplir cette tâche noble? Il lui faudrait un animal qui vit près du Pôle Nord, qui sait voler, qui peut se déplacer aisément la nuit, qui connaît la navigation, qui est relativement puissant et endurant... Bien moi je sais ce qu'il lui faudrait : un attelage de harfangs des neiges!



Avec ses grands yeux, le harfang possède une excellente vision nocturne. En fait, il préfère être actif la nuit. Il est très adapté aux grands froids avec son plumage dense jusqu'au bout des orteils. Cet oiseau est circumpolaire, c'est-à-dire qu'il vit tout autour du Pôle Nord. Il est beaucoup plus conçu pour voler que des caribous. Il est capable de prouesses aériennes impressionnantes. Son vol est puissant et le harfang peut parcourir de très grandes distances. Il a le compas dans l'œil, car il peut voyager vers le sud à l'automne et revenir vers les terres nordiques au printemps sans se perdre.

Vous en avez peut-être déjà aperçu dans les environs de Saint-Jude ces dernières semaines, sur un lampadaire, sur un poteau de ligne électrique ou même sur un silo de ferme. Il semble y avoir une grande quantité de harfangs des neiges en déplacement cet automne un peu partout dans le monde. Chose tout à fait inusitée trois individus ont été observés même en Espagne en novembre 2021. D'ailleurs, si vous en observez un avec des taches de couleurs sur son plumage blanc, n'hésitez pas à nous le signaler à l'UQROP (info@uqrop.qc.ca), car nous en avons réhabilité quelques-uns.

TOUTE L'ÉQUIPE DE L'UQROP VOUS SOUHAITE
UN TRÈS JOYEUX TEMPS DES FÊTES!!!



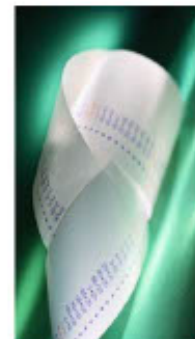
TRANSPORT D'EAU
Service rapide et courtois
1-800-463-0346
Résidentiel (piscine, réservoir, puits...)
Agricole (bétail, lavage...)

PME Comptabilité Plus

Chantal Bolduc

Service de Comptabilité avec États Financiers
Service des paies et remises
Rapports Taxes
Outils de gestion sur mesure
Déclarations d'impôts
Service courtois, minutieux et personnalisé

957, 6^{ème} rang, St-Jude, Gc, J0H 1P0
Téléphone et télécopieur 450-502-3922
Courriel : pme comptabilite plus@hotmail.com

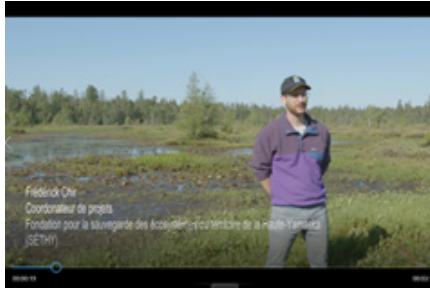


La MRC vous informe

Novembre 2021

Des capsules vidéos mettent en valeur nos richesses territoriales

À l'occasion de la démarche d'élaboration d'un Plan régional sur les milieux naturels, entamée en 2020, et en collaboration avec plusieurs partenaires, la MRC présente cinq capsules vidéos et invite la population à les découvrir sur son site Internet, sa chaîne YouTube ou sur sa page Facebook.



Cinq thèmes y sont abordés soit les objectifs de la démarche; les milieux humides; les milieux hydriques; les milieux forestiers et les milieux champêtres.

Contexte

La Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques a été adoptée en juin 2017 dans le but de freiner la perte de ces milieux d'intérêt. Avec cette loi, les MRC ont la responsabilité légale de mettre en œuvre un plan régional des milieux humides et hydriques (PR-MHH) à l'échelle de leurs territoires respectifs. Ce plan doit être déposé au ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MELCC) avant le 16 juin 2022.

Puisque la Politique de la biodiversité devait être mise à jour en 2022-2023, la MRC a pris la décision d'intégrer cette démarche à même le PRMHH. C'est pour cette raison qu'il porte l'appellation suivante : « Plan régional sur les milieux naturels (PRMN) ».

Nous vous souhaitons un excellent visionnement des capsules vidéos et nous vous invitons à nous transmettre vos commentaires à comm@mrcmaskoutains.qc.ca

Information : **Denyse Bégin**, agente de communication, au **450 768-3001** ou dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca.
Rendez-vous sur mrcmaskoutains.qc.ca ou MRC des Maskoutains pour tous les détails.

Voici les membres du nouveau conseil de la MRC

Monsieur Simon Giard, maire de la municipalité de Saint Simon, a été élu préfet de la MRC des Maskoutains lors de la séance ordinaire du conseil du 24 novembre 2021. Il s'agit d'un 1er mandat pour celui qui devient ainsi le 10e préfet de l'histoire de la MRC. Il succède à madame Francine Morin qui a occupé ce poste de 2005 à 2021.



Au cours de cette même séance, monsieur Daniel Paquette, maire de la municipalité de Saint Valérien de Milton, a été élu préfet suppléant. Il s'agit également d'un 1er mandat pour monsieur Paquette.

Le conseil de la MRC des Maskoutains compte dorénavant cinq femmes soit mesdames Louise Arpin, Marie Hélène Demers, Ginette Gauvin, Annick Corbeil et Marguerite Desrosiers.

Les maires suivants complètent le conseil pour les quatre prochaines années soit messieurs Guy Robert, Alain Robert, Hugo McDermott, Réjean Rajotte, Yves Winter et Yvon Daigle.

Un numéro « spécial élections » du bulletin d'information de la MRC, Le Régional, est consacré aux 17 élus du conseil qui répondent tour à tour à quatre questions concernant leurs priorités pour le mandat qu'ils entament à la tête de leur municipalité et au sein du conseil de la MRC. Visitez le site de la MRC pour le lire en ligne ou procurez-vous un exemplaire dans votre bureau municipal ou votre bibliothèque.

Assante comprend que lorsque vous posez des questions concernant vos finances, vous vous préoccupez de votre sécurité financière future, ainsi que celle de votre famille. Nous sommes en mesure de vous offrir non seulement l'expertise et les ressources, mais une écoute attentive et un soutien sans égal pour vous aider à atteindre vos objectifs, quels qu'ils soient.

Communiquez avec nous dès aujourd'hui, et soyez bien conseillé.

C'est pourquoi nous sommes là.



Oliver L'Heureux, PL.Fin., MBA, CIM

Planificateur financier, conseiller en sécurité financière et conseiller en placement

Gestion de capital Assante ltée

1200 Daniel-Johnson Ouest

4^e étage, Bureau 4000

St-Hyacinthe, QC J2S 7K7

Bur : 450.250.0722 | Cell : 450.502.4744

olheureux@assante.com



La popote roulante



Le Centre d'Action Bénévole de St-Hyacinthe offre le service de Popote roulante qui consiste en la livraison de repas à domicile au coût de 7.25 \$ du repas. Les mets sont cuisinés à partir d'aliments achetés frais pour offrir un menu sain et varié. On vous remet à l'avance un calendrier des menus.

Si vous êtes âgé de 65 ans et plus, ou si vous êtes une personne en perte d'autonomie, ou encore si vous êtes le proche-aidant d'une personne en perte d'autonomie, la Popote roulante, c'est pour vous !

N'hésitez pas à nous contacter : **450-773-4966 poste 35.**

Pour informations : **Robert Perreault 450-792-2270.**

LA CAMPAGNE, C'EST BEAU
MAIS PAS D'AUTO, C'EST LOIN!

espace / carrière Carrefour jeunesse-emploi maskoutain Secrétariat à la jeunesse Québec

PAS DE PROBLÈME, ON VIEN À TOI
POUR TA RECHERCHE D'EMPLOI

450 771-4500 ou accueil@espacecarriere.org

GLOBAL peintures
industrielles

Mario Bazin, président

802, Saint-Édouard
Saint-Jude, Québec J0H 1P0 T 450 792.3844
admin@globalpeintures.com



JOYEUSES FÊTES... ÉCORESPONSABLES !



28 novembre 2021 Fermeture des écocentres pour l'hiver

Une fermeture hâtive est possible en cas de précipitations de neige

Profitez-en pour apporter vos résidus de construction, peintures, huiles, pneus déjantés, bois, résidus électroniques...

Résidus d'origine résidentielle seulement sur présentation d'une preuve de résidence



450 774-2350
www.riam.quebec

Idées cadeaux

- **Offrez des cadeaux expériences:** billets de spectacle, théâtre, cinéma, spa, restaurant, cours de yoga, droit d'accès à des parcs nationaux...
- **Fabriquez vos cadeaux ou achetez des produits locaux:** sucre à la crème, biscuit, tricot, confiture, produits de beauté, vêtements ou accessoires...

Idées d'emballages

- **Emballer vos cadeaux avec des matières recyclables :** papier non métallique, panier d'osier, boîte de carton, boîte en métal (biscuits), pot de verre (confitures, bonbons)...
- **Décorez vos cadeaux avec des matières recyclables ou compostables:** cocottes et branches de sapin, ficelle naturelle...

www.riam.quebec



Me Marie-Hélène Archambault,
LL.B., D.D.N.

Notaire et Conseiller juridique

395, route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec) J0H 1K0
Tél.: (450) 787-3133
Télééc.: (450) 787-2765

LES ENTREPRISES
MAURICE BRAZEAU INC.

QUINQUAILLERIE
ÉPICERIE

962, RUE SAINT-ÉDOUARD
SAINT-JUDE (QUÉBEC) J0H 1P0
TÉLÉPHONE : (450) 792-3891



Daniel Guertin
Courtier immobilier agréé
www.danielguertin.com

viacapitale
AFFAIRES Daniel Guertin
450 250 0555
Agence immobilière

Mélissa Guertin
Courtier immobilier
www.melissaguertin.com



1906, rue des Cascades, bureau 203, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3J5

Suite de la présentation de l'encyclique « *Laudato si* »
(Pape François octobre 2015)

« CE QUI SE PASSE DANS NOTRE MAISON COMMUNE »

De Glasgow en Écosse, nous avons pu suivre de loin les délibérations de la 26e conférence climatique des Nations unies (COP26) où il a même été question de reporter la limite du réchauffement à 2.7 degrés, bien que ce soit considéré comme catastrophique par les experts en la matière. Pourtant, à la conférence climatique de Paris, qui ne date que de quelques années, on s'était entendus pour limiter le réchauffement de la planète à 1.5 degré.

De plus, au lendemain de la fin de la conférence de Glasgow, le gouvernement américain a décidé d'autoriser la mise aux enchères de nouveaux permis d'exploration pétrolière et gazière dans le golfe du Mexique. Cette vente pourrait déboucher sur l'exploitation de centaines de millions de barils de pétrole au cours des prochaines années.

Nous pouvons donc en conclure que nos leaders politiques mondiaux peinent à appliquer les mesures contraignantes nécessaires pour limiter le réchauffement climatique. Il y a 5 ans, le pape François avait pourtant prévu ces difficultés dans son encyclique « *Laudato si* », comme nous pouvons le constater dans les 2 paragraphes cités ci-dessous :

54. « La faiblesse de la réaction politique internationale est frappante. La soumission de la politique à la technologie et aux finances se révèle dans l'échec des Sommets mondiaux sur l'environnement. Il y a trop d'intérêts particuliers, et très facilement l'intérêt économique arrive à prévaloir sur le bien commun et à manipuler l'information pour ne pas voir affectés ses projets. Ainsi, on peut seulement s'attendre à quelques déclarations superficielles, quelques actions philanthropiques isolées, voire des efforts pour montrer une sensibilité envers l'environnement, quand, en réalité, toute tentative des organisations sociales pour modifier les choses sera vue comme une gêne provoquée par des utopistes romantiques ou comme un obstacle à contourner ».

55. « Peu à peu cependant, certains pays peuvent enregistrer des progrès importants, le développement de contrôles plus efficaces et une lutte plus sincère contre la corruption. Il y a plus de sensibilité écologique de la part des populations, bien que cela ne suffise pas pour modifier les habitudes nuisibles de consommation, qui ne semblent pas céder mais s'amplifient et se développent ».



39A, rang Amyot Est
Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0
www.petrolesarchambault.com

Téléphone: 450 787-2370
Saint-Hyacinthe: 450 771-4328
Sans frais: 1 877 787-2370

Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Mazout



St-Hyacinthe (450) 278-4636 Rive-Sud (514) 444-4636

LogiTech
INFORMATIQUE
Se déplace chez vous !

Marco Beaudry
technicien réseautique
logitech.info@mail.com

Commercial - Résidentiel

La Massothérapie Véronique Corbeil

Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique et détente
femme enceinte et bébé
Drainage lymphatique
Exfoliation corporelle et autres soins
Certificats-cadeaux disponibles

Massothérapeute spécialisée
4507923090
cliniquemassov.e@gmail.com



Nos Fabriques
Célébrations du temps des fêtes
Messes de Noël et 1er Janvier 2022

Vendredi le 24 décembre

16h00 St-Charles
18h00 St-Denis
19h00 St-Barnabé
20h00 La Présentation
22h00 St-Bernard
Minuit St-Jude
Minuit La Présentation

Samedi le 25 décembre

10h00 La Présentation
10h30 St-Denis

Dimanche le 26 décembre

9H00 La Présentation
10h30 St-Jude
10h30 St-Charles

Samedi le 1er janvier 2022

9h00 La Présentation
9h00 St-Denis
10h30 St-Jude
10h30 St-Charles

Dimanche le 2 janvier 2022

9h00 La Présentation
10h30 St-Barnabé
10h30 St-Denis

Nos meilleurs vœux à tous nos paroissien(nes)

Le courtier indispensable

Saint-Hyacinthe | Longueuil | Drummondville

dpaassurances.com



1 800 361-9866

assurances



automobile



habitation



entreprises



agricoles



cautionnement



JOCELYN BACHAND

COURTIER IMMOBILIER
RÉSIDENTIEL

C. 450 501-9589

B. 450 771-7707

jocelynbachand@remax-quebec.com

www.jocelynbachand.com

remax-quebec.com



PLOMBERIE PROJESS inc.

T: 450 792-2272

F: 450 792-3113

RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL

Propriétaire
Jessy Provencal

plomberieprojess@gmail.com

RBQ 5633-4394-01



RBQ : 8351-0982-26

Sylvain Gaudette

Entrepreneur Électricien

450 792-2392

info@sгаudette.com • sгаudette.com

401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0

Nouveau forfait disponible **CRAVE AVEC STARZ!**

Le contenu que vous aimez, tout au même endroit ! Profitez des meilleurs séries, films et plus encore!
À voir : des séries originales Crave, HBO, HBO Max, Showtime ainsi que des séries populaires de chez nous, sans oublier un accès exclusif à des films à succès d'ici et d'ailleurs. Le tout en français et en anglais... et en HD!

CRAVE⁰ CRAVE² CRAVE³ CRAVE⁴ HBO¹ HBO²

STARZ¹ STARZ² SUPER ÉCRAN¹ SUPER ÉCRAN² SUPER ÉCRAN³ SUPER ÉCRAN⁴

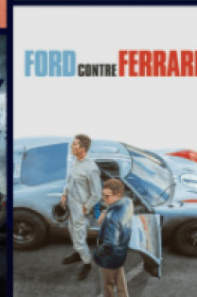
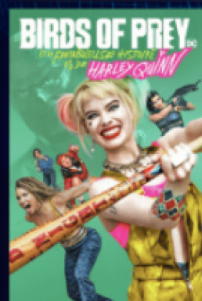
CRAVETM
SUR DEMANDE



Tout ça pour
22,95 \$/mois!



















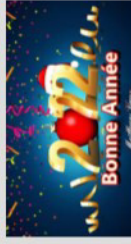



FILM
MENTEUR
SUR CRAVE



CoopTel

1 888 532-COOP (2667) cooptel.ca

Décembre 2021-janvier 2022

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
	<p>Horaires de la bibliothèque : <i>Lundi 19h à 20h</i> <i>Mercredi de 13h30 à 17h00</i> <i>Mercredi de 19h à 20h</i> <i>*Fermé du 18 décembre au 2 janvier</i></p>			<p>16 Tabata (19h)</p>	<p>17</p>	<p>18</p>
<p>19</p>	<p>20</p> <p>Fermeture du bureau municipal pour le temps des Fêtes</p> 	<p>21</p> <p>Bureau municipal</p> 	<p>22</p> <p>Bureau municipal</p>  	<p>23</p> <p>Bureau municipal</p> 	<p>24</p> <p>Bureau municipal</p> 	<p>25</p> <p>Joyeux Noël !!</p> 
<p>26</p>	<p>27</p> <p>Bureau municipal</p> 	<p>28</p> <p>Bureau municipal</p> 	<p>29</p> <p>Bureau municipal</p>  	<p>30</p> <p>Bureau municipal</p> 	<p>31</p> <p>Bureau municipal</p> 	<p>1</p> <p>Bonne année 2022!</p> 
<p>2</p>	<p>3</p> <p>Réouverture du bureau municipal suite au temps des Fêtes</p> 	<p>4</p>	<p>5</p> 	<p>6</p>	<p>7</p>	<p>8</p> <p>Karaté (10h00) Kobudo (11h00)</p>
<p>9</p>	<p>10</p> <p>Vie Active (9h30) Karaté débutant(18h) Karaté avancé(19h) Kobudo (20h)</p>	<p>11</p>	<p>12</p> <p>Vie Active (9h30) Yoga (19h00)</p> 	<p>13</p> <p>Tabata (19h)</p>	<p>14</p>	<p>15</p> <p>Karaté (10h00) Kobudo (11h00)</p>